

Investissez malin en suivant un indice de référence au travers d'un fonds de gestion passive

Qu'est-ce qu'un tracker?

Les trackers ou Exchange Traded Funds (ETF) sont nés aux États-Unis en 1992 lorsque la SEC («Securities and Exchange Commission») approuva la création du 1er fonds d'investissement coté, le «S&P Depository Receipts Trust Series 1». Son objectif? Répliquer l'indice boursier S&P500 regroupant les 500 grandes actions cotées sur les marchés boursiers américains. Ce fonds fut admis à la négociation en 1993 et connût un rapide succès. Fort de ce lancement réussi, plusieurs trackers furent lancés suivant des indices comme le NASDAQ-100 («Cubes») ou le Dow Jones Industrial Average («Diamond»). Aujourd'hui, les trackers représentent près de 15% du total des fonds gérés en Europe. Et l'on estime que ce chiffre grimpera à plus de 25% en 2025.

Les trackers sont des fonds d'investissement à gestion passive dont l'objectif consiste à répliquer le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice ou d'un panier d'actifs. Au contraire des fonds d'investissement à gestion active classiques, les trackers ne visent pas à surperformer un indice.

Il existe différents types de trackers: trackers sur indices boursiers, matières premières, zones géographiques, secteurs, types d'actifs (actions, obligations...) ou devises.

Les trackers sont soit appelés trackers «physiques» lorsqu'ils visent à reproduire la composition d'un indice en achetant la totalité ou une partie des actions composant cet indice, soit appelés trackers «synthétiques» lorsqu'ils visent à reproduire non pas la composition d'un indice, mais sa performance, et ce, notamment en utilisant des produits dérivés.

Les trackers peuvent être soit de capitalisation, soit de distribution.

- Un **tracker de capitalisation** réinvestit directement les revenus provenant de ses investissements.
- Un **tracker de distribution** verse périodiquement, généralement par trimestre ou semestre, un dividende grâce aux intérêts et dividendes qu'il perçoit.

En raison de leur gestion passive, les trackers présentent l'avantage d'avoir des coûts assez faibles en comparaison avec les fonds de gestion active.

Même s'ils visent à répliquer un indice similaire, les trackers peuvent afficher des différences de rendement importantes. Cet écart est très souvent imputable aux frais de gestion appliqués, variables d'un tracker à l'autre. C'est pourquoi, mieux vaut comparer les frais de gestion appliqués entre plusieurs trackers suivant un même indice.

Avant d'investir dans un tracker, nous vous conseillons de sélectionner un indice que vous souhaitez voir répliquer et d'analyser son historique, ses performances passées, ainsi que ses fluctuations journalières. Il est également utile que vous compreniez le mode de calcul de l'indice, ainsi que sa composition, et ce, afin d'éviter, par exemple, une trop grosse concentration des risques.

Objectifs d'investissement

Vous souhaitez investir dans des marchés boursiers, secteurs, actifs, continents... tout en bénéficiant d'une grande diversification? Facilitez-vous la vie grâce aux trackers! Cet investissement est idéal pour profiter de la performance des marchés en limitant vos risques, à moindres frais!

Avantages

- **Transparent.** La plupart des émetteurs de trackers publient quotidiennement la composition de leur portefeuille. Vous pouvez ainsi suivre au plus près leur stratégie et connaître le type d'actifs dans lequel ils investissent. La valeur liquidative du fonds est également communiquée. Elle correspond à la valeur des actifs nets et vous permet de consulter la performance du fonds.
- **Simple.** Les trackers sont des produits très liquides qui cotent en continu sur les bourses du monde entier. Vous pouvez donc les négocier à tout moment pendant les heures d'ouverture des marchés.
- **Bon marché.** Vos frais sont réduits: vous ne payez que les frais de transaction. Il n'y a donc pas de frais d'entrée ni de sortie.
- **Un outil de diversification.** Les trackers cherchent généralement à reproduire le plus fidèlement les performances d'un indice. Ils vous permettent d'investir dans une large gamme de marchés boursiers (Bel20, Nasdaq, Nikkei...) ou dans des marchés plus difficiles d'accès comme les pays émergents ou les matières premières (or, café, blé...).
- **L'effet de levier.** Certains trackers vous permettent d'amplifier, à la hausse et à la baisse, la performance d'un indice phare. Par exemple, si vous investissez dans un tracker qui double l'indice phare, quand celui-ci gagne ou perd 1%, le tracker gagne ou perd 2%.

Inconvénients

- **La gestion passive.** Un tracker, contrairement à un fonds classique, est géré de façon passive. Ceci implique qu'en cas de mouvements de marchés importants, le portefeuille du tracker ne fera pas l'objet d'arbitrages.
- **Le risque.** Les trackers n'offrent aucune garantie de rendement, ni de capital. Ils répliquent des indices et sont par conséquent soumis aux évolutions, à la hausse comme à la baisse, des marchés boursiers. Il existe dès lors un risque de perdre votre capital, en partie ou en totalité.

Caractéristiques

La durée: indéterminée

Le montant de souscription minimal: aucun

La valeur nette d'inventaire: Elle est calculée tous les jours ouvrables et est consultable sur le site internet de l'émetteur du tracker.

Risques

- **Risque de change:** Les trackers peuvent être influencés par les fluctuations des taux de change.
- **Risque lié aux produits dérivés:** Les trackers, tels que les trackers synthétiques, investissent parfois dans des produits dérivés. La valeur de ces derniers dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) et est caractérisée par un grand effet de levier (prix d'achat ou de vente fixé à l'avance). Cela peut engendrer une exposition, à la hausse comme à la baisse, à des variations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels.
- **Risque de liquidité:** Certains trackers investissent dans des actifs qui sont difficilement négociables sur un marché, ce qui pourrait avoir une influence négative sur leur valeur. Ce risque est cependant faible, étant donné que la plupart des trackers travaillent avec un teneur de marché (market-maker) dont la mission est d'assurer la liquidité du tracker.
- **Risque de marché:** La plupart des trackers investissent dans des instruments financiers, tels que des actions et des obligations, qui sont sujets aux fluctuations des marchés.

Frais

Les frais d'entrée: aucun

Les frais de sortie: aucun

Les frais courants et les frais de gestion: les frais imputés par le gestionnaire de fonds pour la gestion du portefeuille figurent dans le document «Informations clés pour l'investisseur» et dans le prospectus du fonds.

Les frais suivants peuvent être appliqués lors de la négociation et la détention de trackers:

- frais de courtage à l'achat et à la vente
- frais d'encaissement lors du paiement de dividendes
- frais lors d'opérations de régularisation

Les tarifs spécifiques sont disponibles dans la fiche de tarifs "Tarifs en vigueur des principales opérations de placement" disponible sur belfius.be.

Garantie des instruments financiers

Ce produit est protégé dans le cadre du système belge de garantie des instruments financiers.

Plus d'infos sur la protection belge des instruments financiers: fondsde-garantie.belgium.be/fr.

Service Plaintes

En cas de problème, nous vous conseillons tout d'abord de contacter soit votre conseiller financier, soit le Service Gestion des Plaintes de Belfius, Place Charles Rogier 11 (n° de colis: 7908) à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à complaints@belfius.be. Nous prendrons le temps de vous écouter et de chercher une solution avec vous.

Vous n'êtes pas satisfait(e) de la solution proposée par le Service Gestion des Plaintes de Belfius? Vous pouvez alors contacter le Négociateur de Belfius Banque, Place Charles Rogier 11 (numéro de colis: 7913), à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à negotiation@belfius.be.

À défaut de solution, l'Ombudsman en conflits financiers est à votre disposition: Ombudsman des assurances, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).